

ARRÊTÉ N° ARR_2023_1204_ART_RD10_VRIANGE
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD DOLE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Chef de la Mission Circulation Exploitation Sécurité du Conseil départemental du Jura ;

VU la demande de l'entreprise DEMONGEOT domiciliée 12, rue de Cluj – BP 47443 à 21074 DIJON Cedex, représentée par M. Baptiste HARVET ;

CONSIDÉRANT que pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation sur la RD10 pendant les travaux de chantiers de purges et de reprises de chaussée sur le territoire de la Commune de VRIANGE ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 La circulation sur la **RD 10 hors agglomération** sera réglementée de la façon suivante :

Période	Du lundi 25 septembre 2023 à 08h00 pour trente jours calendaires, soit le mardi 24 octobre 2023 à 18h00.
Localisation	Au PR 9+447 (rue de la Serre).
Restrictions	Circulation en alternat par feux tricolores (voir schéma CF24 ci-joint).

ARTICLE 2 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'Agence Routière Départementale de DOLE.

ARTICLE 3 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 Mme la Directrice Générale des Services du Département, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr>, dont ampliation sera adressée à l'entreprise, MM. le Maire de VRIANGE, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté et le SICTOM de DOLE.

ARTICLE 5 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de DOLE à l'adresse suivante : 24, Rue de la Fenotte – 39100 DOLE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Signature de l'arrêté



DEMANDE ARRÊTE CIRCULATION

EMETTEUR		DESTINATAIRE	
Entreprise	DEMONGEOT Lignes et Réseaux	Mairie	Conseil Départemental du Jura
Interlocuteur	Baptiste HARVET	Interlocuteur	Patrick REGAD
Tel	06 31 01 66 58	Tel	0384798864
Fax	03 80 78 79 81	Fax	pregad@jura.fr

OBJET :	PCT - EXTPRI - Extension consommateur privé : FREE MOBILE N° Affaire SIDEC BT 202201016
----------------	--

Dijon , le 15/09/2023

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du chantier cité en objet, nous sollicitons de votre part un arrêté de circulation. Vous trouverez ci-dessous les éléments nécessaires à l'établissement de celui-ci.

Début des travaux : 21/09/2023 au 27/10/2023 (plusieurs interventions ponctuelle)
Type de signalisation : Zone chantier 30kmh / Feux clignotant
Rue(s) Concernée(s) : Rue de la Serre RD30
Éléments complémentaires : Plan de situation ci-joint

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires

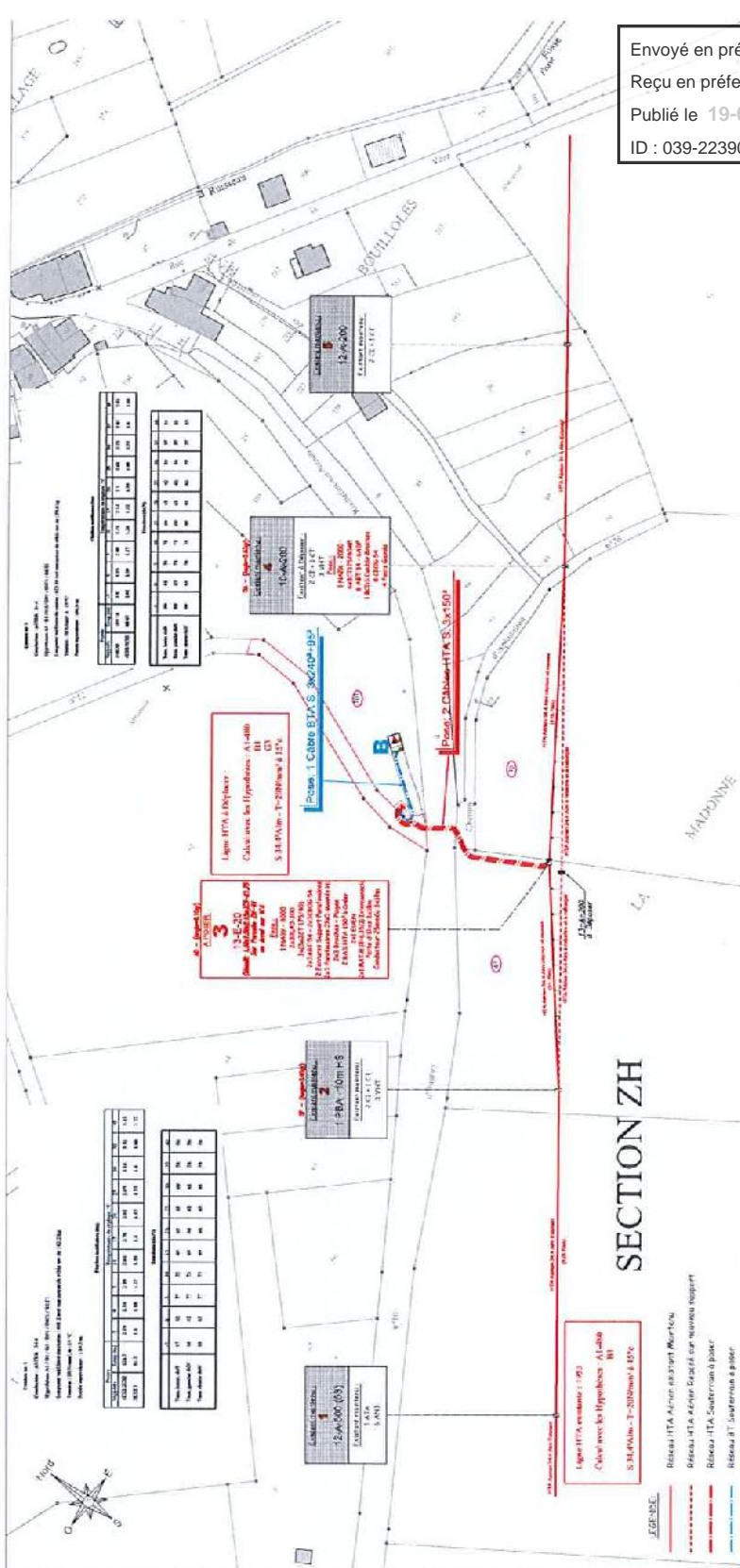
Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

Bien cordialement.

Baptiste HARVET



Entreprise DEMONGEOT
B.P. 47443 - 21074 DIJON CEDEX
Tél: 03 80 78 79 80 - Fax: 03 80 78 79 81
SIRET: 278 180 815 0018 - Code APE: 4221 B



SIDEC
 du Jura
SYNDICAT MIXTE
 D'ENERGIES, D'EQUIPEMENTS
 ET DE COMMUNICATION DU JURAS

1, Rue Maurice Chevalier 39000 LONS LE SAULNIER
 Tél : 03.84.47.04.12 - Télécopie : 03.84.20.61.54

AFFAIRE N° 22 05502
COMMUNE DE
VRIANGE
 ALIMENTATION ANTENNE
 12kVA

PLAN PARCELLAIRE DE POSE
 Echelle: 1/1000

PLAN 1/2

N°	PROFIL	DATE	MODIFICAT. (N)
1	100	19/09/2023	
2	100	19/09/2023	
3	100	19/09/2023	
4	100	19/09/2023	
5	100	19/09/2023	
6	100	19/09/2023	
7	100	19/09/2023	
8	100	19/09/2023	
9	100	19/09/2023	
10	100	19/09/2023	
11	100	19/09/2023	
12	100	19/09/2023	
13	100	19/09/2023	
14	100	19/09/2023	
15	100	19/09/2023	
16	100	19/09/2023	
17	100	19/09/2023	
18	100	19/09/2023	
19	100	19/09/2023	
20	100	19/09/2023	

DT : 2022051704970049
 AFFAIRE ENECIS : DC23038847

BIEMINGEOT
 PROFESSION ENTREPRENEUR

2 Rue de la République 25000 BESANCON
 Tél : 03.83.84.10.00 - Fax : 03.83.84.10.01

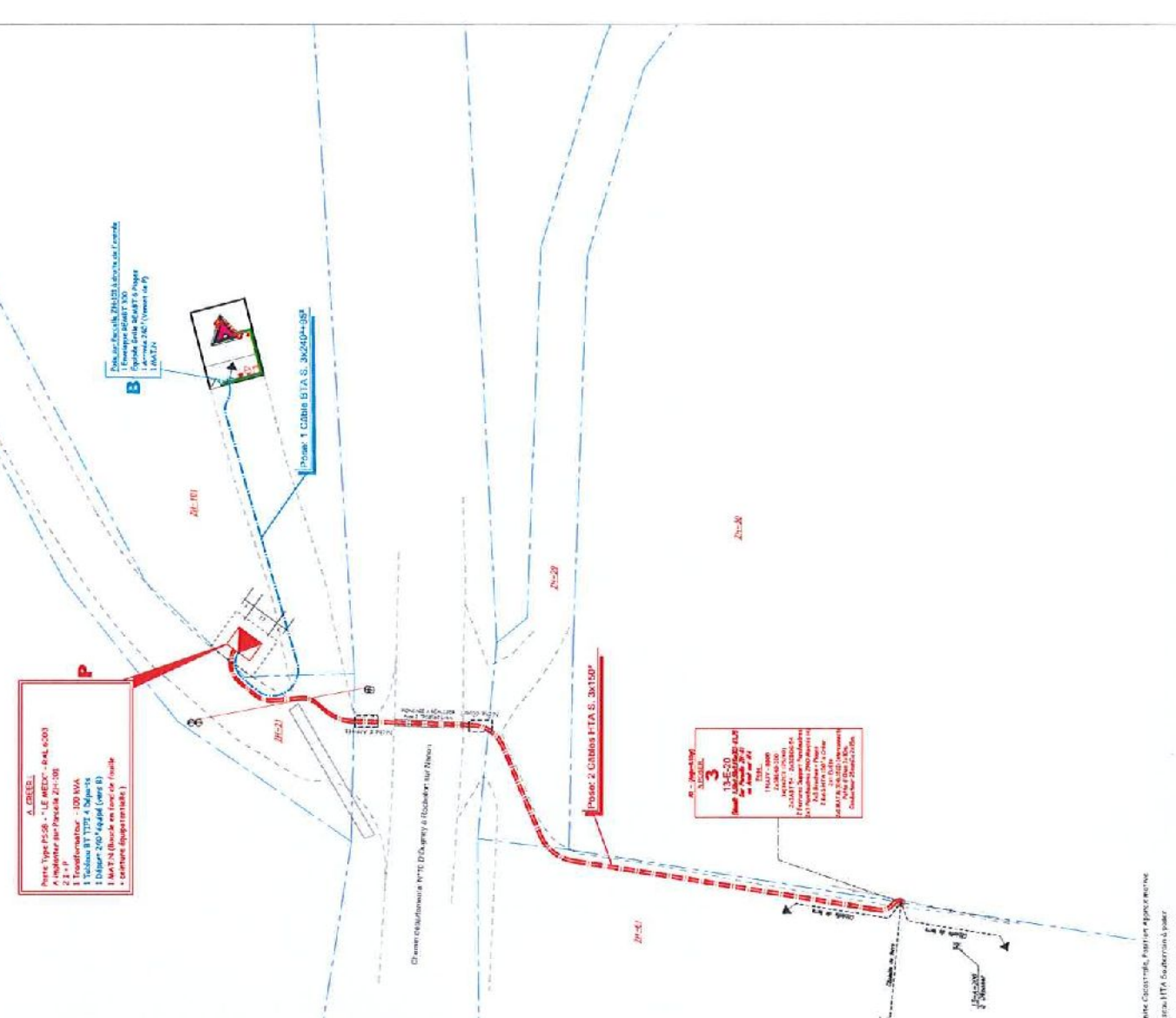


ANNEXE 1 des CCTP - TABLEAU DES CONDUCTEURS ELECTRIQUES EN POSE

PROFIL	Longueur	Traverse	Support	Tirage	Marchage	Rétracté	Dans une fosse	Encastré	Dans poteau	HTA 3750 mV	HTA 3150 mV	BT 240 mV + 150 mV	Gaine diamètre 160 mm
HTA 3 MATH	20												
HTA 3 J.P.P	71	61	30	21	13	5	89	0	0				
BT 7500 3	691	271	133	5	59	0	0						
Sous total Réseau HTA	771	83	163	142	26	02	178						
Réseau électrique BT													
BT 18	27	37						5	5				
Sous total Réseaux BT	27	37						2	5				
TOTAL LEC (8+4)	1208	338	163	179	26	2	178	64	13				

2. GREEEL
 Poste Type P258 - "LE ABEC" - 644 6200
 2 x 2 x 4
 1 Transformateur - 100 KVA
 1 Tableau BT 7172 - 4 Disjoncteur
 1 Tableau BT 7172 - 4 Disjoncteur
 1 Tableau BT 7172 - 4 Disjoncteur
 + accessoire (cable de terre)
 + accessoire (cable de terre)

3
 Poste Type P258 - "LE ABEC" - 644 6200
 2 x 2 x 4
 1 Transformateur - 100 KVA
 1 Tableau BT 7172 - 4 Disjoncteur
 1 Tableau BT 7172 - 4 Disjoncteur
 1 Tableau BT 7172 - 4 Disjoncteur
 + accessoire (cable de terre)
 + accessoire (cable de terre)



SIDEC du Jura
 SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIES, D'ÉQUIPEMENTS ET DE COMMUNICATION DU JURA

1, rue Maurice Chevalier - 39000 LONS-LE-SAUNIER
 Tél : 03 74 47 01 12 - Télécopie : 03 74 74 17 54

ALIMENTATION ANTENNE
 12KVA

AFFAIRE N° 22 65502
COMMUNE DE VRIANGE

PLAN DES RESEAUX SOUTERRAINS PROJETES
 Echelle: 1/200

N° DT : 2022051704970C46
 N° AFFAIRE ENEDIS : DC23/038847

PLAN 2/2
 A : 01/03/2022
 B : 16/03/2022
 C : 04/07/2023
 D : 19/09/2023

REMONGEOT
 PROFESSIONNELS EN TRANSCRIPTION

12 Rue de Daj - BP 40445 - 21004 Dijon Cedex
 Membre de l'Association Française des Techniciens Supérieurs

Legend:
 - Ligne électrique aérienne
 - Réseau BT souterrain à poser
 - Réseau BT souterrain à passer
 - Forcage adossé - voir convention

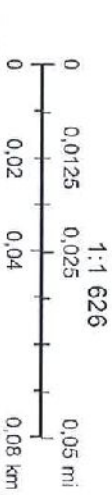
Travaux RD10 VRIANGE



septembre 18, 2023

polylineLayer

- Routes Nationales
- Routes gauches
- Contour du département
- Override 1 Tronçons
- Départementales
- - - Voies utilisées en VH
- Véloroutes et voies vertes
- ≡ Autoroutes



Est France
 Est France - IGN

Chantiers fixes

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

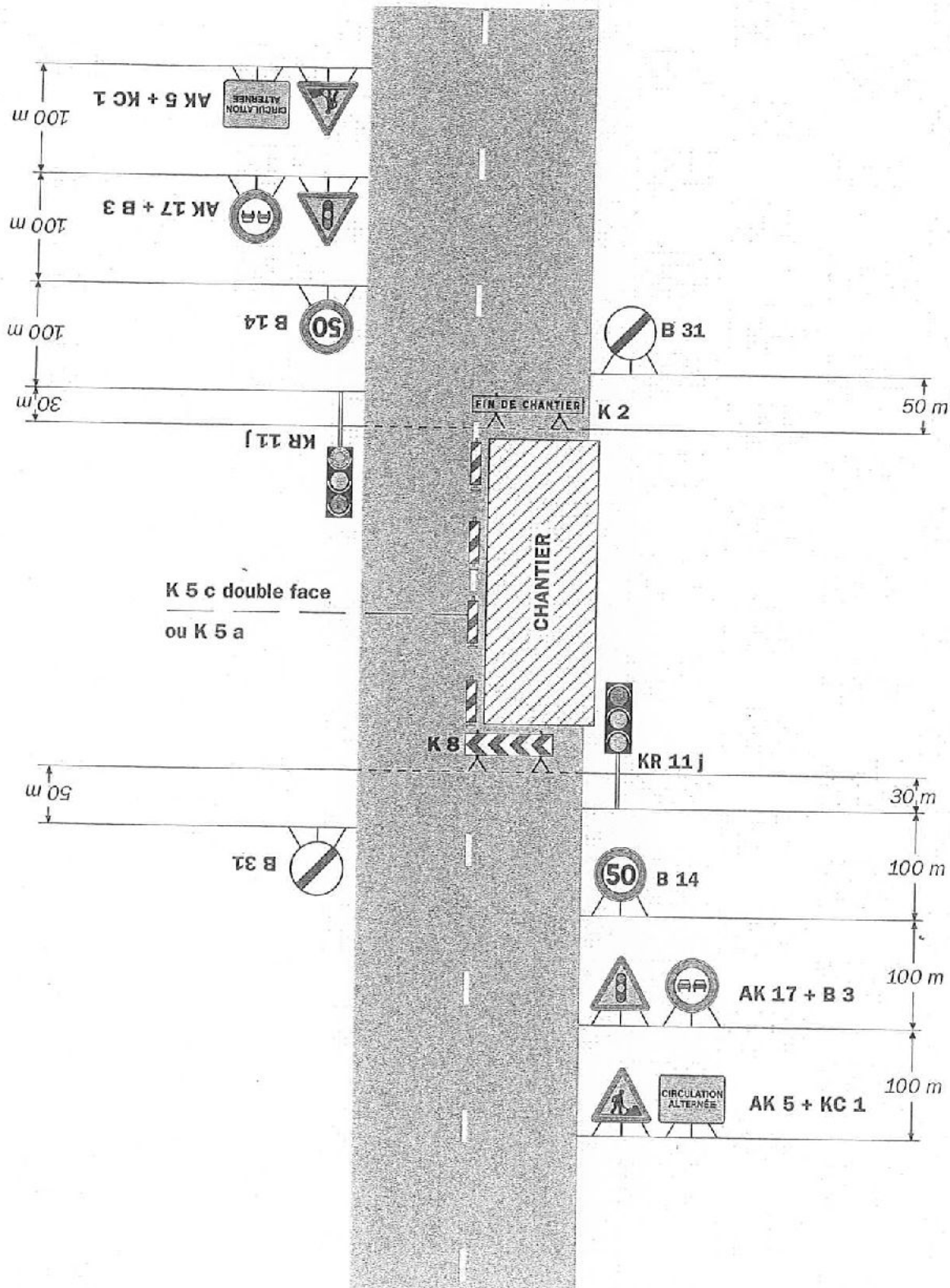
Publié le 19-09-2023

ID : 039-223900010-20230919-ARR_2023_1204-AR



Alternat par signaux tricolores

Circulation alternée
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.

- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.